

**ECOLE ARC-EN-CIEL**

**1 rue du Montier**

**51240 MARSON**

**03 26 67 93 56**

## **Conseil d'école du 1er trimestre**

**Mardi 11 octobre 2021 (18h00 – 19h30)**

### **Présents:**

- Communauté de communes: Mr Voisin (Vice Président et Maire de Marson)
- Conseillers municipaux : Mme Laffite (St Jean sur Moivre) Mr Malval (Francheville)
- DDEN : Mme Lebonvallet  
Délégués de parents d'élèves  
Titulaires : Mme Grenet- Mme Lapie - Mme Mailhes – Mme Maizières – Mme Marquet  
Suppléants : Mr Michalak
- ATSEM et référente périscolaire : Mme Chauvet
- Les enseignantes de l'école: Mme Baudry, Mme Beck, Mme Duvnjak, Mme Gimé, Mme Guerin, Mme Lhommeau,

### **Absents excusés:**

- Mme Delorme (IEN)
- Mme Pujols (chargée des affaires scolaires à la Communauté de communes)
- Mme Lamiroux (ATSEM)

### **1/ Installation du conseil d'école**

- Présentation des différents membres du conseil d'école. Chaque membre se présente.
- Rappel des attributions prioritaires du conseil d'école :
  - Vote du règlement intérieur de l'école.
  - Est informé des moyens matériels et financiers et donne son avis.
  - Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
  - Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
  - En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école.

Il est à noter que le Projet d'école est en cours d'écriture. Il sera présenté lors des prochains conseils d'école.

### **2/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :**

- 1 liste (6 parents se présentant pour 5 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants)
- nombre d'électeurs inscrits: 144
- nombre de votants: 106
- bulletins blancs ou nuls: 19
- suffrages exprimés: 87
- Taux de participation: 73,61%

### **Liste des élus:**

Titulaires : Mme Grenet- Mme Lapie - Mme Mailhes – Mme Maizières – Mme Marquet  
Suppléants : Mr Michalak

Les coordonnées des parents élus ont été transmises par mail à l'ensemble des parents d'élèves de l'école.

### **3/Présentation des classes et de l'équipe pédagogique .**

Personnel intervenant dans le cadre pédagogique:

<b>Enseignants</b>	<b>Classe</b>	<b>Effectifs</b>
Mme Lhommeau	PS - MS	10 PS – 10 MS (20)
Mme Beck/Mme Gimé	GS-CP	11 GS + 8 CP (19)
Mme Duvnjak	CP-CE1	8 CP - 12 CE1 (20)
Mme Guerin/Mme Gimé	CE2-CM1	13 CE2 – 9 CM1 (22)
Mme Baudry	CM1 - CM2	9 CM1- 14 CM2 (23)
ATSEM (personnel CCVC)		
Mme Lamiroux (toute la journée)	PS – MS	
Mme Chauvet (9h00 - 12h00)	GS - CP	
Effectif total		104 élèves

### **4/ RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)**

Certains élèves ont besoin d'être pris en charge pour une aide ponctuelle ou de longue durée car ils ont des difficultés scolaires ; le RASED intervient dans l'école pour apporter une aide spécifique supplémentaire à ces élèves. Ces enfants sont orientés vers le RASED à l'issue des évaluations nationales CP et CE1 qui se déroulent dans le courant du mois de septembre.

Le RASED se compose, dans notre circonscription d'une maîtresse E, Madame Miot Virginie et d'une psychologue scolaire, Madame Igier Françoise.

Mme Virginie MIOT, professeur des écoles, maîtresse E, intervient dans l'école 2 fois par semaine : jeudi après-midi et vendredi matin pour ce 1<sup>er</sup> trimestre.

Ses interventions auprès des élèves sont revues à chaque conseil de cycle et peuvent être modifiées en fonction des besoins.

Mme Igier (psychologue scolaire) intervient sur demande de l'enseignante pour observer un élève ou faire un bilan en vue d'une orientation.

Les activités pédagogiques complémentaires sont consacrées à la **maîtrise de la langue et à la lecture**. Elles s'adressent à **tous les élèves**. Les APC se déroulent pendant la pause méridienne de 13h20 à 13h50 les lundis, jeudis et vendredis.

### **5/ Vote du règlement intérieur**

- Lecture du règlement intérieur 2021-2022
- Vote du règlement intérieur: à l'unanimité

### **6/ Sécurité et hygiène à l'école :**

La sécurité des élèves est garantie par la réalisation régulière d'exercices d'évacuation (3 par an) et de mise en sûreté (2 par an) durant l'année scolaire.

Le premier exercice d'évacuation s'est déroulé le mardi 21 septembre 2021 dans de bonnes conditions. La sortie des élèves s'est effectuée en 54s. Cet exercice a été préparé en amont dans les classes (rappel du signal d'alarme, des issues de secours...).

Présentation des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : un PPMS risques majeurs et un PPMS attentat-intrusion .

Le protocole sanitaire a été assoupli le 4 octobre dernier : le masque n'est plus obligatoire pour les élèves. Mais les gestes barrières sont toujours strictement appliqués au quotidien et les élèves ne sont pas brassés entre classes (récréations échelonnées- pas de décloisonnement).

### **7/ Bilan 2020/ 2021 de la Coopérative scolaire:**

Le financement de l'école provient de trois sources différentes :

- La communauté de communes (entretien des locaux, financement du mobilier, financement des fournitures scolaires, participation au financement des sorties...)
- la coopérative scolaire
- l'Association des parents

La coopérative scolaire et l'Association des parents étant souvent confondues voici un tableau comparatif :

	<b>Coopérative scolaire</b>	<b>Association des parents</b>
<b>Organisme</b>	Mouvement associatif reconnu d'utilité publique et agréé au titre des associations complémentaires de l'école	Association loi 1901
<b>Gestion</b>	Gérée par l'OCCE Mandataire : Mme Lhommeau	Gérée par des parents d'élèves Présidente : Mme Mailhes Stéphanie
<b>Objectif</b>	Participer au financement d'activités pédagogiques dans le but d'éveiller la curiosité des élèves	Participer aux projets et sorties scolaires des élèves de l'école Arc-en-ciel
<b>Recettes</b>	Adhésions des parents (1enfant : 14€ / 2enfants : 26€ / 3 enfants : 36€) Subventions de la communauté de communes et autres organismes Bénéfices des actions proposées durant l'année (photos scolaires, ventes diverses...) Participation financière des parents aux sorties	Bénévolat des parents Subventions de la communauté de communes Bénéfices des actions proposées durant l'année (marchés, kermesse, vente de chocolats et fleurs)
<b>Dépenses</b>	Sorties et déplacements Spectacle Semaine du goût et goûters divers (Noël, Halloween...) Intervenants (projet musique l'année dernière, projet nature cette année) Les abonnements aux magazines de classe L'achat de matériel EPS ...	Mise en place de restauration et buvette Kermesse Achat de chocolats... Achat de matériel (timbres, nappes...)

Mme Lhommeau, mandataire de la coopérative scolaire, fait le bilan des comptes :

Au 1er octobre 2021 (à la clôture des comptes), il y avait 6061,71euros sur le compte chèque.

	DEPENSES	RECETTES
COOPERATIVE participation des familles		1293
AFFILIATION OCCE + ASSURANCE MAIF	296,3	
ABONNEMENT (livr'éval, Milan)	111	
INSCRIPTION : rallye-lecture, Les Incorruptibles	261	
ACHATS DIVERS : timbres, bricolage...	706	
PHOTOS (facture)	1768	
PHOTOS (règlement des familles)		2347
SEMAINE DU GOUT	67,46	
GOUTERS : cross d'Halloween, Noël, galette des rois, carnaval, Pâques	392	
CALENDRIERS DE NOEL		436

SUBVENTION COMCOM : enveloppe cérémonies pour 2019/20 (noël...)  déplacements bus au collège		555  375 (par 3 villages)
ATMO qualité de l'air	121,63	
JOURNEE JEUX EN BOIS	100	
PROJET MUSIQUE (posters, intervenant, spectacle, location sono,  programmes	39,76 + 1965  + 508+20	216
TOTAL	6356,15	5222

## 8 / Présentation des actions et projets pédagogiques 2021/ 2022

### Actions pédagogiques majeures s'inscrivant dans le Projet d'école

Dispositif/Action	Classe	Descriptif
<b>Défis de rentrée</b>	CE2-CM	Les élèves de CE2 et CM ont participé à des petits défis en maths et en français ainsi qu'à un atelier artistique proposés par leurs enseignantes lors des deux premières journées de rentrée.
<b>La rentrée en chantant</b>	Toutes	Chant de bienvenue aux PS et nouveaux élèves le 10 septembre dernier.
<b>Distribution de Schultüte aux CP</b>	Toutes	Les élèves de CM1 et CM2 ont distribué des Schultüte aux élèves entrant en CP. Il s'agit d'une coutume allemande qui consiste à offrir aux enfants rentrant à l'école des cornets remplis de petites fournitures scolaires et autres surprises.
<b>Opération Nettoyons la nature</b>	Toutes	Dans le cadre du projet environnement de l'année, toutes les classes ont participé à l'opération Nettoyons la nature.
<b>Goûter 0 déchet</b>	Toutes	Cette action commencée l'an passé est reconduite : le dernier vendredi du mois, les enfants sont invités à venir à l'école avec un goûter sans déchet.
<b>Visite du centre de tri et de l'incinérateur de La Veuve</b>	CM	Dans le cadre du programme de sciences et dans l'optique de sensibiliser les enfants au tri et à la réduction des déchets, les élèves de CM1 et CM2 sont allés visiter le centre de tri et l'incinérateur de La Veuve le mardi 28 septembre dernier. (financement coopérative scolaire)
<b>Intervention d'un médiateur du CDAD</b>	CE2-CM	Dans le cadre de la semaine de la médiation et du programme d'EMC, un médiateur est intervenu dans les deux classes de cycle 3.
<b>Semaine du goût</b>	Toute l'école	Les produits locaux : découverte de quelques produits locaux sous des formes parfois inhabituelles. (financement coop scolaire)
<b>La grande Lessive</b>	Toute l'école	Exposition des œuvres le vendredi 15 octobre. Thème de la Grande Lessive : Tous des oiseaux ?
<b>Course d'Halloween</b>	Toute l'école	Course d'endurance le vendredi 22 octobre après-midi au terrain de foot si les conditions météo le permettent. Un goûter et des bonbons seront offerts aux enfants à l'issue de la course (financement : Association des parents et coopérative scolaire)
<b>Liaison CM2 / 6<sup>ème</sup> Graines de chercheurs</b>	CM2	Dans le cadre de cette liaison, les élèves vont assister au collège Perrot d'Ablancourt à 4 séances de sciences réalisées par un professeur de sciences + 1 visite du collège. Les communes et la communauté de communes réitèrent leur engagement de financer les 5 transports.
<b>Visite du festival international de la photo animalière et de nature</b>	Toute l'école	Vendredi 19 novembre, toutes les classes se rendront à Montier en Der pour visiter le festival de photos. Chaque classe est inscrite à un atelier nature et un spectacle ou une projection en lien avec la préservation de l'environnement. (financement com com ?)

<b>Interventions de la LPO</b>	Toute l'école	Des interventions de la LPO sont prévues au 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> trimestre dans toutes les classes ; les thèmes abordés sont variés : les oiseaux, la biodiversité au fil des saisons, « j'aime pas la nature », le jardin (financement coopérative scolaire et Association des parents ?)  Un projet d'aire terrestre éducative (ATE) est en cours : le dossier administratif a été validé, le dossier financier est en cours d'instruction.
<b>Piscine</b>	CE2 à CM2	Les élèves de CE2 et CM de Mme Guerin et Mme Baudry iront à la piscine Aquacité les jeudis matins à partir de janvier 2022 (financement comcom)
<b>Intervenant EPS</b>	GS au CM2	Mr Prudent, interviendra sur les périodes 2, 4 et 6 en EPS dans 4 classes. Le projet pédagogique a été validé par l'Inspection académique. (financement comcom)

Présentation du plan de continuité pédagogique prévu dans le contexte sanitaire en cas d'absence d'un élève, d'une fermeture de classe ou d'école. L'ENT sera un outil indispensable en cas de confinement : il permettra une communication optimale entre l'équipe pédagogique et les familles. Un test de continuité pédagogique est prévu le mercredi 20 octobre ; il permettra de mettre en évidence les problèmes de connexion. Chaque famille sera invitée à faire remonter ses remarques et ses questions.

### 9/ Moyens alloués pour l'année scolaire par la communauté de communes :

Pour l'année 2020– 2021 :

- **fournitures scolaires** : 48 euros/enfant (total pour 110 élèves : 5280 euros non crédités sur le compte bancaire de l'école, factures directement payées par la comcom)
- **sorties** : 7,50 euros/enfant **et cérémonies** (spectacle Noël...) : 4,50 euros/enfant (total : 1320 euros qui ont été crédités par la comcom sur le compte coopérative scolaire)

Pour l'année 2021-2022 :

- **fournitures scolaires** : 48 euros/enfant (total pour 104 élèves : 4992 euros non crédités sur le compte bancaire de l'école, factures directement payées par la comcom)
- **sorties** : 7,50 euros/enfant **et cérémonies** (spectacle Noël...) : 4,50 euros/enfant (total : 1248 euros qui n'ont pas encore été crédités par la comcom sur le compte coopérative scolaire).

Travaux effectués : l'équipe enseignante remercie les élus pour les travaux effectués durant l'été (déplacement et installation de tableaux, pose d'étagères en salle de motricité, changement d'anti pince-doigts...).

Travaux à venir : installation de 5 ENI dans les classes en novembre prochain? Déplacement d'un TNI dans l'ancienne salle de garderie?

Des travaux restent en attente :

Serait-il possible :

- de mettre des dalles dans l'herbe pour accéder à la classe des CP-CE1 ?
- de mettre un paillason dans la classe de CE2 CM1 ? Mme Chauvet s'en occupe.
- d'installer un banc supplémentaire dans la cour ?
- d'installer ou de labourer 5 carrés de potager dans la cour de l'école ? Les parents proposent de labourer le terrain. Mr Voisin demandera l'accord à la communauté de communes.
- de raccorder l'école à la fibre pour un meilleur débit ? de régler le problème de tablettes ? d'acheter de nouvelles tablettes (l'idéal serait 15 tablettes) ?

L'équipe enseignante remercie les élus pour le financement du nouvel ENT. ONE a été choisi pour remplacer It's learning car il est facilement accessible pour les élèves de primaire. Les enseignantes ont bénéficié de 2 heures de formation avec l'ERUN de circonscription pour mettre en place cet ENT dans l'école. Il a été ouvert aux parents le 8 octobre dernier. L'utilisation sera optimale quand les problèmes de wifi, connexion internet et tablettes seront résolus ; les enfants pourront alors pleinement utiliser cet outil en classe. En attendant il est un outil privilégié pour la communication parents/enseignants et sera indispensable en cas de confinement et de travail à distance.

Les enseignantes remercient les élus pour la distribution des dictionnaires aux élèves de CM1 lundi 10 octobre

Rappel: pour le prochain conseil d'école, les questions soumises par les parents sont à donner à la directrice 15 jours avant le conseil d'école.

**Prochain conseil d'école:** Le 25 janvier 2022